

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 6.2 de l'ordre du jour

CX/EXEC 17/74/7

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
Soixante-quatorzième session

DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DU CODEX
PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES¹
(Document établi par le Secrétariat du Codex)

CONTEXTE GÉNÉRAL

1. Au cours de sa soixante-douzième session, le Comité exécutif a examiné le document portant sur les Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex² et a demandé des informations complémentaires à deux ONG, à savoir le Centre d'études du changement climatique et de l'environnement (C4CCES) et Global Harmonization Initiative (GHI). Le Comité exécutif à sa soixante-douzième session est convenu de réexaminer ces demandes d'admission à sa soixante-treizième session sur la base des nouvelles informations fournies³.

2. Le Secrétariat a invité C4CCES et GHI à fournir des informations complémentaires sur les questions suivantes:

- C4CCES répond-il aux critères d'internationalité?
- GHI concernant son statut de membre

3. Les informations complémentaires fournies à l'appui de ces demandes d'admission figurent dans les documents EXEC/73 CRD01 (C4CCES); EXEC/73 CRD/02 (GHI)⁴.

4. Les demandes d'admission au statut d'observateur suivantes sont parvenues depuis la soixante-douzième session du Comité exécutif (les informations complémentaires fournies à l'appui des demandes d'admission figureront dans les documents de séance):

Annexe	Nom
Annexe 1	ESSNA
Annexe 2	IFAAO

¹ Le présent document était déjà inscrit à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif et portait la cote CX/EXEC 17/73/13.

² CX/EXEC 16/72/5

³ REP 17/EXEC, par. 44.

⁴ Les demandes initiales (Annexe 2 et Annexe 5 au document CX/EXEC 16/71/11) seront disponibles durant la session.

5. Les représentants des conseillers juridiques de l'OMS donneront des informations durant la session, sur toute nouvelle recherche qui pourrait être nécessaire concernant certaines demandes d'admission et toute condition à inclure dans le cas d'acceptation, par exemple pour des raisons de double représentation.

6. Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS décideront d'accorder ou non le statut d'observateur aux organisations candidates en tenant compte de tous les renseignements pertinents reçus de ces organisations et de l'avis du Comité exécutif.

RECOMMANDATION

7. Conformément à l'article IX.6 du Règlement intérieur et aux Principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius, le Comité exécutif est invité à formuler des avis concernant les demandes d'admission au statut d'observateur d'organisations internationales non gouvernementales qui n'ont pas de lien avec la FAO ou de relations formelles avec l'OMS.

ANNEXE 1: ESSNA
En langue originale uniquement**a) Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)**

Anglais: The European Specialist Sports Nutrition Alliance (ESSNA)

Français: l'Alliance Européenne des Spécialistes de la Nutrition Sportive

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

Adresse:

The European Specialist Sports Nutrition Alliance

305 The Metal Box Factory

30 Great Guildford Street

London SE1 0HS

Royaume-Uni

Téléphone: +44 (0) 20 7463 0689

Courriel: samuel.blainey@essna.com

Site Internet: <http://www.essna.com/>

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement. (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création

Mission de l'ESSNA:

- Assurer l'élaboration d'un cadre réglementaire équilibré et approprié pour la commercialisation des produits de nutrition sportive
- Informer les membres de l'évolution de la législation et fournir des avis d'ordre réglementaire afin d'assurer la conformité
- Promouvoir des marques renommées de produits de nutrition sportive dans les médias
- Résoudre la question des produits non conformes ternissant la réputation du secteur
- Encourager des initiatives et des campagnes pour informer les consommateurs des bienfaits d'une activité physique régulière, d'une alimentation saine et de l'utilisation responsable des produits de nutrition sportive.
- Appuyer la recherche scientifique indépendante continue dans le domaine de la nutrition sportive et concernant les questions liées à la qualité et à la sécurité sanitaire.

Pour atteindre ces objectifs, l'ESSNA coopère activement avec les institutions et agences européennes, les gouvernements nationaux, les organismes commerciaux, les organisations de consommateurs, les scientifiques de renom et les médias afin d'accomplir pleinement ses missions. L'Alliance a été lancée officiellement le 2 décembre 2003.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. S'il y a des membres à titre individuel dans l'organisation, indiquer s.v.p. leur nombre approximatif dans chaque pays. Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).

Au début de l'année financière 2017, l'ESSNA comptait 47 membres. Environ la moitié de ses membres sont basés au Royaume-Uni, d'autres sont des organisations basées dans les pays suivants: Pays-Bas, Suisse, Italie, Hongrie, France, Belgique, Irlande, Canada, États-Unis d'Amérique, Suède, Danemark et Malaisie. Les membres sont renouvelés chaque année sur la base des contributions versées.

L'organe décisionnel de l'ESSNA chargé du fonctionnement au quotidien est composé d'un président et de quatre vice-présidents:

Présidence:

Dr Adam Carey

Vice-présidents:

Suzane Leser

Mark Gilbert

Claudia Mucciardi

Stuart Shotton

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

Les décisions relatives aux activités courantes de l'ESSNA sont prises par les responsables de l'Alliance, qui sont élus sur une base annuelle. Les décisions relatives à la stratégie et au budget annuels sont prises lors des réunions des Membres, qui ont lieu quatre fois par an. Les opérations courantes de l'Alliance et la mise en œuvre de sa stratégie annuelle sont appuyées par un Secrétariat basé à Londres et assurées par The Whitehouse Consultancy.

L'ESSNA compte actuellement quatre groupes de travail, qui se penchent sur des thèmes spécifiques liés à la politique alimentaire et à la nutrition:

- Allégations relatives à la nutrition et à la santé
- Étiquetage des protéines
- Lutte contre le dopage par inadvertance
- Acides aminés

La participation aux groupes de travail est ouverte à tous les membres. Des groupes de travail supplémentaires peuvent être établis en cas de nécessité pour examiner de nouvelles questions.

f) Indication de la source de financement (par exemple contributions, financement direct, contributions extérieures ou subventions)

Les activités de l'ESSNA sont financées par les contributions des membres. Dans des circonstances exceptionnelles, une contribution supplémentaire peut être demandée pour des activités ponctuelles.

g) Réunions (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; envoyer le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées) concernant les questions qui couvrent en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission.

Les décisions prises habituellement se réfèrent à la stratégie de l'ESSNA sur un éventail de questions liées à la politique alimentaire. Les réunions des membres ont lieu quatre fois par an, y participent en général au moins trente membres.

h) Relations avec d'autres organisations internationales: – ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant);

Aucune

Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

L'ESSNA entretient de bonnes relations de travail avec l'Union européenne (et en particulier avec son bras exécutif, la Commission européenne). L'ESSNA est une partie prenante en ce qui concerne les questions liées aux politiques en matière d'alimentation et de nutrition et participe activement et contribue aux réunions des parties prenantes, aux consultations publiques et autres initiatives cherchant à obtenir un retour d'information des parties intéressées sur la formulation des politiques.

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

En tant qu'organisation représentative du secteur européen de la nutrition sportive (mais comptant aussi des membres non européens), l'ESSNA est on ne peut mieux placée pour fournir des indications et des informations sur une gamme d'aspects des politiques alimentaires et nutritionnelles. La formation et l'expertise diverses de nos membres couvrent les domaines de la composition des aliments, de l'étiquetage, de la sécurité sanitaire des aliments (par exemple des protections pour minimiser les risques de contamination des produits), la nutrition pour des besoins diététiques spécifiques et autres.

L'ESSNA comble le fossé entre la politique et la pratique, associant une profonde compréhension des technologies alimentaires, de la nutrition et des questions de politique aux réalités pratiques de la fabrication des aliments et du comportement des consommateurs. Elle a ainsi la possibilité d'apporter des éclairages très utiles au programme mixte FAO/OMS, ce qui pourrait porter à des recommandations de politique fondées sur une meilleure connaissance de la situation.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les comités de coordination régionaux et/ou les points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande)

Néant

k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.

- Contaminants dans les aliments
- Additifs alimentaires
- Hygiène des aliments
- Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)
- Étiquetage des denrées alimentaires
- Nutrition et aliments diététiques ou de régime
- Comité de coordination pour l'Europe (CCEURO)

l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués.

Il s'agit de la première demande d'admission au statut d'observateur présenté par l'ESSNA.

m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.

Anglais.

n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements

Elias Papadopoulos, Member of the ESSNA Secretariat
The European Specialist Sports Nutrition Alliance
305 The Metal Box Factory
30 Great Guildford Street
London SE1 0HS
United Kingdom
elias@whitehouseconsulting.co.uk

o) Date et signature

Au nom du secrétariat de l'ESSNA

Elias Papadopoulos

6 janvier 2017

ANNEXE 2: IFAAO
En langue originale uniquement

a) Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)

International Food Authenticity Assurance Organization (IFAAO)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

373 Park Avenue South
6th Floor
New York, New York
10016
Tél: 347-448-2790
Télécopie: 347-584-4315
Courriel: info@ifaa.org
Site Internet: www.ifaa.org

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création.

L'IFAAO est une organisation à but non lucratif des États-Unis 501(c)(3) Delaware créée le 24 janvier 2014, avec pour objectif de réunir des experts internationaux pour appuyer la garantie d'authenticité des produits alimentaire à l'échelle mondiale, de partager des expériences en matière de gestion de l'intégrité des produits alimentaires et de prévention des fraudes alimentaires et de diffuser des informations aux acteurs internationaux soucieux d'assurer une garantie d'authenticité des denrées alimentaires. L'IFAAO a aussi été créée pour établir la confiance dans les disponibilités alimentaires et assurer aux consommateurs partout dans le monde que leurs aliments sont authentiques, sains, de qualité et nutritifs.

L'IFAAO est une organisation internationale qui a réuni des experts des pays suivants: Canada, États-Unis d'Amérique, Irlande, Irlande du Nord, Royaume-Uni, France, Italie, Suisse, Turquie, Égypte, Liban, Hong-Kong et Chine. L'équipe de l'IFAAO continuera de s'étendre géographiquement avec l'ajout de chaque nouveau profil moléculaire à sa norme.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).

L'IFAAO est composée d'individus de différentes compagnies, associations et institutions ainsi que d'autres agissant à titre personnel. Les 19 Membres composant l'IFAAO sont les suivants:

CANADA – 4 Membres

Leticia Halchuk
101-7760 Moffatt Road
Richmond, British Columbia
V6Y 1X8

Laval University
Dr. Samuel Godefroy
Pavillion Paul-Comtois
2425, rue de l'Agriculture
Local 1312

Université Laval
Québec, Québec
G1V OA6

McGill University
Dr. Lawrence Goodridge
Associate Professor
Ian and Jayne Munro Chair in Food Safety
Department of Food Science and Agricultural
Chemistry
Macdonald Campus
University, 21,111 Lakeshore
Ste Anne de Bellevue, Quebec
H9X 3V9

Shantalla Inc.
John Keogh
628 Fleet Street,
Suite 1714
Toronto, Ontario
M5V 1A8

ÉGYPTE – 1 Membre

Cairo University
 Dr. Baghat Mustafa Edriss
 9 Algemya
 Oula
 Giza
 Giza Governorate

FRANCE – 1 Membre

Groupe Danone
 Yves Rey
 17 Boulevard Haussmann
 Paris
 75009

HONG KONG – 1 Membre

Hong Kong Polytechnic University
 Dr. Terence Lau
 Hung Hom
 Kowloon
 Hong Kong

IRLANDE – 1 Membre

Food Safety Authority of Ireland
 John Coady
 Abbey Court
 Lower Abbey Street
 Dublin 1

SUISSE – 1 Membre

The Consulting Group AG
 Marc Schaedeli
 Combette 30
 Morat 3280

ROYAUME-UNI ET IRLANDE DU NORD – 2 Membres

Queens University Belfast
 Dr. Christopher Elliott
 University Road
 Belfast
 BT7 INN

Ellis and Associates Ltd
 Michael Ellis
 Craythorne House,
 Burnside Mews,
 East Sussex
 TN393LE

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE – 7 Membres

Mitchell Weinberg
 295 Grandview Avenue
 Suffern, New York
 10901

University of California – Davis Robert Mondavi
 Institute for Wine and Food Sciences
 Dr. Clare Hasler
 RMI Sensory
 392 Old Davis Road
 Davis, California
 95616

Lisa J Lupo
 5811 Canal Road
 Valley View, Ohio
 44126

Arent Fox LLP
 Timothy J. Feighery Esq.
 1717 K Street Northwest
 Washington, DC
 20006

Northeastern University
 Darin Detwiler
 360 Huntington Avenue
 Boston, Massachusetts
 02115

Robert Bowen Esq.
 115 West Rose Lane
 Phoenix, Arizona
 85013

Malvin Riggins+ Company PC
 Brian Deibler CPA, CGMA
 725 City Center Boulevard, Suite 200
 Newport News, Virginia
 23606

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

L'organisation est composée d'un Conseil d'administration et d'une équipe chargée de la gestion. Le Conseil d'administration, l'équipe chargée de la gestion et le Conseil consultatif. L'équipe chargée de la gestion doit recruter les membres du Conseil d'administration mais autrement, le Conseil d'administration, l'équipe chargée de la gestion et le Conseil consultatif sont des unités autonomes.

f) Indication de la source de financement (par exemple contributions, financement direct, contributions extérieures ou subventions)

L'IFAAO est financée par les contributions de ses membres, des financements directs, des contributions extérieures et des subventions.

g) Réunions (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; envoyer le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées) concernant les questions qui couvrent en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission.

Les réunions générales annuelles ont lieu en janvier de chaque année. La dernière réunion annuelle de l'IFAAO s'est tenue à Washington DC le 25 janvier 2017 lors de laquelle il a été proposé et décidé que l'IFAAO présenterait une demande d'admission au statut d'observateur auprès du Codex Alimentarius. Toutes les réunions de l'IFAAO cadrent avec le mandat du Codex. Elles couvrent des aspects liés à l'authenticité et à l'intégrité des produits alimentaires et à la prévention/gestion de la fraude alimentaire. Le mandat de l'IFAAO et ses réunions associées portent sur divers aspects de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments ainsi que de la nutrition.

h) Relations avec d'autres organisations internationales:– ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant);– Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

L'IFAAO n'a pas actuellement de relations formelles avec l'ONU ou ses organes ni avec d'autres organisations internationales.

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

L'IFAAO contribuera aux discussions du Codex ayant rapport avec:

1. Trouver des moyens de définir, protéger et promouvoir l'intégrité et l'authenticité des produits alimentaires;
2. Faciliter les discussions sur les questions relatives à la prévention et à la gestion des fraudes alimentaires, à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les comités de coordination régionaux et/ou les points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande)

Aucune activité ou relation de ce genre

k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.

Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage

Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires

Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires

Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments

Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires

Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche

Comité du Codex sur les graisses et les huiles

Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers

l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués.

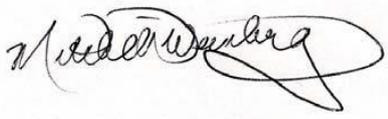
Il s'agit de la première demande d'admission de l'IFAAO au statut d'observateur.

m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.

Toutes les communications doivent être envoyées en anglais

n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements

Mitchell Weinberg B.A., BCL., LL.B
Chairman of the Board
International Food Authenticity Assurance Organization
373 Park Avenue South, 6th Floor
New York, New York
10016
1.347.448.2790

o) Date et signatureA handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mitchell Weinberg', written over a light grey rectangular background.

11 mai 2017